

teurs de blé de l'Ouest, je fus littéralement sidéré. J'ai cependant repris mes sens assez rapidement, en me souvenant du voyage du comité de l'agriculture dans les provinces de l'Ouest, au cours duquel je me suis rendu compte à quel point il était urgent de régler ce problème-là.

J'ai alors pensé que cette annonce, faite à la Chambre vendredi dernier, était de nature à régler en partie leur problème, mais je me suis demandé par la suite si, réellement, cela le solutionnerait totalement. Deux questions se posent: Est-ce qu'on diminuera la production ou est-ce qu'on essaiera de faire plus de concurrence sur le marché agricole, après l'avoir étudié?

Voici ce qui m'inquiète le plus: Si nous réduisons la superficie des terres déjà en culture et si nous augmentons la fertilisation à l'aide d'engrais chimiques, nous pourrions alors en accroître le rendement. La production en sera alors augmentée, et même si l'on réduit la superficie des terres en culture, le rendement de celles-ci sera plus élevé.

J'aurais préféré que l'on impose une limite quant à la production par acre. On peut limiter la superficie des terres en culture et accroître leur rendement. Ainsi, on peut faire une certaine nuance quant à ce problème et au but que l'on se propose d'atteindre.

Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas m'éterniser sur le sujet à l'étude, mais, à mon sens, les cultivateurs de l'Ouest n'ont pas été si maltraités qu'on le dit, compte tenu de la situation dans laquelle se trouvent les provinces de l'Est.

J'ai en main le numéro d'avril-juin 1969 du *Bulletin trimestriel de la statistique agricole*, publication autorisée par le ministre de l'Industrie et du Commerce. A la page 97, on peut y lire que de 1954 à 1968, le revenu net des cultivateurs des trois provinces de l'Ouest a augmenté de 141 p. 100, comparativement à celui des cultivateurs du Québec, qui, pour la même période, était de 14 p. 100 seulement. Les provinces de l'Ouest n'ont donc pas été tellement oubliées dans l'administration des budgets.

Je ne voudrais pas prétendre que nos cultivateurs désirent vivre de subventions. Au contraire, je crois qu'ils sont trop fiers pour vivre aux dépens du bien-être social. Nous avons des producteurs efficaces, ce dont fait foi le pourcentage de productivité que je mentionnais au début.

Ce qui m'inquiète, c'est ce qui va advenir de l'agriculture dans les provinces de l'Est, par suite de la politique tendant à réduire les subventions. L'an dernier, on a augmenté le coût de la potasse, ce qui influe sur le coût de nos produits agricoles. Nous avons appris cette année, par le Livre bleu, que les subventions au chapitre du transport des grains

de provende seront réduites de 5 millions de dollars.

Nous ne nous opposons pas à la diminution de cette subvention, mais nous nous demandons réellement à quoi sert cette subvention. On accorde à la province de Québec dix millions de dollars pour aider au transport des grains de provende, qui favorise le producteur de l'Ouest plutôt que le consommateur de l'Est.

• (11.20 p.m.)

Je crois que si nous acceptons une diminution de cinq millions de la subvention au transport des grains de provende dans l'Est, il faudra recommander au ministre de songer à établir commerce libre entre les provinces. La Commission canadienne du blé, à mon sens, devrait peut-être s'occuper de l'exportation, mais si le marché est libre, peut-être que la subvention du transport ne sera pas nécessaire. Mais il faudrait que nous ayons accès à l'achat des grains de l'Ouest et que la Commission canadienne du blé ne distingue pas entre l'Est et l'Ouest, ce qui contribue à faire monter le coût de production de la volaille, du lait et des œufs.

Monsieur l'Orateur, une telle politique m'inquiète, car nos producteurs ont investi des millions de dollars dans la construction de poulaillers, de porcheries et d'étables, et cette politique va diviser le Canada, ce qui nous empêchera de faire concurrence aux producteurs de l'Ouest, qui pourront alors utiliser les excédents de grains pour produire du porc, des œufs, de la volaille.

Alors, acceptons une diminution de la subvention au transport des grains de provende et établissons le marché libre des grains entre les provinces.

Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas m'éterniser sur ce sujet, mais étant donné que nous nous heurtons au double problème d'un excédent de blé et de lait, nous avons étudié la politique de la Commission canadienne du lait. Nous avons entendu les représentants de 14 associations nationales en vue d'étudier la politique de la Commission canadienne du lait, alors qu'il y avait une diminution de 10 millions de dollars.

Le nouveau programme d'aide de 100 millions n'a impressionné aucun membre du comité de l'agriculture, bien que nous ne nous y opposions aucunement.

Je termine mes remarques en signalant que les projections pour 1980 indiquent une augmentation de près de 50 p. 100 de la consommation de la viande et de près de 75 p. 100 de la consommation de la volaille. Étant donné la politique visant à réduire les subventions au transport des grains de provende, nous ne pourrions plus produire et faire concurrence, ce qui entraînera la mort de l'agriculture dans l'Est du pays.